Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

Tel. : 04 74 95 71 21

contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

SIRET : 523 335 487 000 30.
Association Loi 1901
N°: W382001517

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Vincent Chriqui
Maire de Bourgoin Jallieu
Mairie, 1 rue de l'Hôtel de Ville
CS 62010, 38307 Bourgoin-Jallieu

Copie : ruedelarepublique@bourgoinjallieu.fr

Villefontaine le 17 octobre 2026

Objet: projet Rue de la République

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de la présentation et du dialogue autour de ce projet, important pour l'image du centre-ville et pour les mobilités douces.

Nous soutenons pleinement les objectifs d'élargissement des trottoirs, d'accès PMR, de verdissement et de ralentissement de la circulation motorisée, qui contribueront à améliorer la sécurité des cyclistes et piétons.

Nous regrettons que n'ait pas été envisagée la piétonisation de cette rue, qui offre un fort potentiel commerçant (déjà riche en commerces, axe piéton entre la zone piétonne et commerçante actuelle et la Gare). Cela d'autant plus que la rue de la République n'a plus d'utilité de transit, car cette rue est « l'ancienne nationale » et a été « remplacée » par la 2x2 voies en parallèle. Une piétonisation, avec accès réservé aux riverains, livraisons et bus de proximité serait donc possible, et, à terme, générerait probablement plus de chiffre d'affaires pour les commerces locaux*. Cela pourrait faire partie d'une ambition de repenser le plan de circulation du centre-ville, avec un anneau à sens unique, pour gagner de la place pour le trottoirs et modes doux sur Gambetta notamment, pour sortir les bus des ralentissements et pour redynamiser l'attractivité.

Si l'idée de piétonisation est aujourd'hui écartée en l'absence de réflexion sur un Plan de Circulation sur Bourgoin-Jallieu, et devant la pression publique pour le stationnement, l'APIE accueille positivement le projet proposé avec les suggestions suivantes :

- Assurer des trottoirs aux normes de largeur et de préférence au moins 2,5 m et implantation d'arbres et espaces végétalisés,
- Sur chaque tronçon, nous pensons qu'il faut 'casser' la ligne droite de la circulation avec une chicane douce en alternant stationnement à gauche / à droite. Surtout, il nous semble important de créer une chicane sur le premier tronçon (Gambetta – Diet) pour avoir une entrée dans la rue qui n'est plus rectiligne, afin de ralentir la circulation conformément au classement en zone 30. Sur ce premier tronçon, la largeur permet la création d'une chicane végétalisée.
- Nous regrettons que des espaces de possibles futures terrasses ne soient pas créés devant les commerces où cela pourrait être pertinent : boulangerie, cafés, snacks (même si actuellement fermés),
- Prévoir suffisamment de stationnements vélos sécurisés (arceaux, vidéo-surveillance) : au moins un point de stationnement avec 5 arceaux pour chacun des trois 'tronçons',

- La suppression de l'ensemble des places de stationnement dans les rues des Augustins, du Collège, Stalingrad semble nécessaire pour sécuriser les piétons,

- Le nombre prévu de places '15 minutes' (6 places prévus) nous semble insuffisant, notamment puisque vous espérez mettre fin à l'utilisation abusive des places livraison par des particuliers. Nous soulignons les problèmes importants générés par des arrêts de livreurs sur la chaussée ou à des endroits inadaptés (notamment entre la rue piétonne et les Marettes), créant un danger pour les cyclistes (portières qui s'ouvrent) du fait de l'occupation inappropriée des places 'livraison' par des automobilistes.

- Les rehaussements de chaussée aux 4 carrefours est souhaitable (Diet, Augustins, Collège, Stalingrad) mais doit être complété par des aménagements et signalisations pour sécuriser les traversées de piétons : plots pour limiter les vitesses des véhicules prenant les virages, signalisation verticale ou horizontale priorité aux piétons. De nombreux automobilistes n'ont pas encore compris qu'un piéton qui traverse une route régulièrement a toujours priorité, y compris en zone 30,

- La chaussée reste rectiligne : il nous semblerait souhaitable d'utiliser les sections plus larges pour casser la ligne droite. Une chicane douce dans la section Gambetta – Diet (section plus large) est faisable et imprimerait le ralenti dès l'entrée. Compléter par un aménagement accentuant la courbe au croisement rue du Collège.

Concernant le futur aménagement de la place des Marettes, nous sommes également positifs sur l'esquisse présentée qui prévoit un itinéraire adouci entouré de verdure. Nous rappelons cependant qu'il s'agit d'un itinéraire cyclable (dans les deux sens) entre l'est (Champaret, Nivolas Vermelle) et la Gare. Un signalétique de cet itinéraire cyclable est à prévoir, et une largeur suffisante de la zone goudronnée, afin de faciliter le transit des cyclistes en bonne cohabitation avec les piétons.

Nous espérons que ces remarques et propositions vous seront utiles et sont à votre disposition pour en parler avec vous et vos services et nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

ASSOCIATION PORTE DE L'ISÈRE ENVIRONNEMENT
2 Rue de la Buthière
38090 VILLEFONTAINE

Jean-Yves CHETAILLE

Président, Association Porte de l'Isère Environnement

** Voir plusieurs études au niveau international, dont notamment Yoshimura et al. 2022 https://doi.org/10.1016/j.cities.2021.103468 (comparaison sur 14 villes espagnoles, examinant des zones où la piétonisation a été élargie), Volker & Handy 2021 https://doi.org/10.1080/01441647.2021.1912849 (analyse de 23 études), Pedestrian Pound, 3° édition 2024 https://www.livingstreets.org.uk/policy-reports-and-research/pedestrian-pound (analyse des preuves pour soutenir des décisions politiques en Grande Bretagne).*